**Déclaration de la Mauritanie à l’occasion de l’EPU du Togo (Genève, le 24 janvier 2022**)

**Merci Madame la présidente**

La délégation mauritanienne souhaite la bienvenue à la délégation togolaise et la félicite pour la présentation de son rapport.

La Mauritanie félicite la République du Togo pour les recommandées acceptées lors de son précèdent examen ainsi que la ratification de nombre d’instruments internationaux relatifs aux droits de l’Homme, plus particulièrement la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et les membres de leurs familles.

Ma délégation salue les progrès accomplis par le Togo et lui recommande de poursuivre les efforts visant à lutter contre le travail forcé des enfants afin de leur permettre de jouir de tous leurs droits.

Enfin, notre pays encourage le Togo à poursuivre ses efforts en faveur de la promotion et de la protection des droits de l’Homme et lui souhaite plein succès dans le présent examen.

 **Merci**